

Apprendre et vivre la démocratie à l'école

Colloque
25 octobre
2002

ÉDITORIAL

Le sujet de l'Université d'été du Crap soumis au ministère pour juillet 2002 était : « La citoyenneté dans la classe et dans l'établissement ».

Au moment de l'élaboration de ce projet, la gauche était encore au pouvoir et faisait de ce problème un enjeu important de son action dans l'école. Mais les désaccords avec la DESCO sont apparus sur le point de savoir s'il était ou non nécessaire de lier la vie démocratique dans l'établissement et les apprentissages scolaires. Cette liaison paraissait tout à fait artificielle à nos interlocuteurs qui préféreraient s'en tenir à un travail sur le fonctionnement des nouvelles instances de débat et de concertation, et sur ce qu'il est venu d'appeler « la vie scolaire ».

On voit aujourd'hui la caricature d'une telle position qui, pour résoudre l'incivilité dans l'école, réduit les problèmes de discipline à une simple question de maintien de l'ordre. Les instances de concertation apparaissant comme des organes de conciliation dépassés, on pénalise maintenant les fautes et l'absentéisme afin de mettre au premier plan l'arsenal répressif.

Il faut le redire, à la suite de René Remond et de Jean-Yves Rochex : il est nécessaire de porter le débat sur l'apprentissage de la complexité afin de reconnaître aux sujets apprenants le droit d'élaborer leur savoir à partir de ce qu'ils sont. Jean-Yves Rochex a de plus insisté sur la confrontation nécessaire entre le vécu scolaire et les enjeux d'apprentissages. C'est en effet le sens que les élèves trouveront ou non dans l'accomplissement de leurs tâches scolaires qui rendra possible ou non l'élaboration de leur rapport au monde. C'est à ce moment qu'ils se formeront ou non une conscience critique, une identité de citoyen conscient d'être en mesure de peser sur la réalité.

Au moment où la pédagogie est à nouveau attaquée avec une violence et une mauvaise foi délirantes, il est bon de réaffirmer que jamais la société ni l'école ne se sont sorties des crises qu'elles ont traversées en recourant aux « idées simples » qui opposent le passé au présent, l'autorité indiscutable à la force du questionnement, la violence à la violence.

Interroger la manière dont les valeurs de la démocratie imprègnent et inspirent le rapport que l'école entretient avec le savoir, c'est non seulement se demander si l'école prend ou non en compte la réalité sociale des élèves auxquels elle s'adresse, mais c'est surtout poser la question de savoir quel genre de citoyens l'école se prépare à introduire dans le débat démocratique.

Pierre Madiot

Entretien avec René Remond

Peut-on trouver trace dans l'histoire de précurseur à cette question de la démocratie dans l'école ?

Votre question m'embarrasse... L'enseignement autrefois garantissait la démocratie et il n'était pas nécessaire de l'introduire : ça allait de soi. On peut sans doute trouver comme précurseurs au début du XIX^e siècle l'enseignement mutuel.¹ Il y avait à cette époque déjà un clivage entre les partisans d'un enseignement dispensé autoritairement verticalement et ceux qui pensaient que les élèves peuvent jouer le rôle de moniteur, peuvent s'enseigner les uns les autres (les lancastriens). Certains en France rejettent cet enseignement justement à cause de ses origines étrangères (Bell et Lancaster).

Les processus de construction des savoirs ont-ils quelque chose à voir avec les processus de construction des décisions politiques ?

On ne peut en effet réduire la démocratie à la représentation dans les instances.

Comment faire alors ?

- Donner plus d'autonomie aux établissements, transférer des pouvoirs et des compétences, donner une certaine liberté de choix.

- Faire que les élus fassent des comptes rendus de mandats (les élus politiques ne rendent compte qu'aux militants et pas aux électeurs).

Peut-on étendre la démocratie au choix des programmes ?

Les 10 % de Fontanet étaient quelque chose qui allait dans ce sens, de même les Itinéraires de découverte. Si on veut une vraie consultation des élèves il faut qu'on leur fournisse des éléments d'appréciation. Il y aurait là une occasion de former le jugement, mais cela suppose un climat de confiance.

Est-ce que réfléchir sur les humanités c'est réfléchir sur la démocratie ?

Cela ne se confond pas mais est très solidaire. La démocratie tire les conséquences politiques des humanités. À partir du postulat que le bon sens est la chose du monde la mieux partagée, que chaque individu porte en soi la forme de l'humaine condition, il est donc légitime que les gens s'exprime sur les enjeux dont dépende la vie des individus et le sens de leur existence. Cela peut être en effet la traduction d'une conception humaniste de l'homme ou de la société. Rendre à ce mot « humanités » sa noblesse ne veut pas dire revenir à ce système éducatif qui a eu sa grandeur mais qui est aujourd'hui dépassé qui a su autrefois dégager des élites mais qui doit aujourd'hui agir pour tous.

¹ Et les frères des écoles Chrétiennes, ils ont inventé quoi ? (NDLC)

Récits

CVL

Après les élections lycéennes, le CPE organise une première rencontre avec les représentants des élèves siégeant au CVL et CA. Il propose un ordre du jour :

1 : élection du vice – président du CVL. La candidature d'une seule élève est retenue.

2 : Dans un deuxième temps, il suggère un mode de fonctionnement pour l'année en cours (réunions régulières, un horaire et un lieu). À la question posée : « À quoi sert un CVL ? », il donne quelques pistes : préparation du CA, consultation de la base, se limiter à une ou deux actions maximum mais ayant un retentissement sur la communauté scolaire.

C'est à ce moment-là, qu'une lycéenne, membre du CVL de l'année précédente, éclate de rire, tournant en dérision en insistant sur le peu de résultat de cette instance. Le CPE, plutôt embarrassé, tente d'atténuer les propos de la demoiselle en évoquant quelques réussites. La sonnerie permet au CPE de clore la séance. Ce dernier, pensif, un peu découragé, sort de la Salle et va s'inscrire au colloque des Cahiers pédagogiques ayant pour thème « Apprendre la démocratie à l'école ».

Antoine Eichinger

« Je connais mon travail »

Classe de troisième d'un collègue.

Après un devoir sur table non terminé en classe, les élèves, en sortant de la classe, interpellent individuellement le professeur pour lui faire remarquer le manque de temps pour terminer le

devoir demandé. Réponse du professeur : « C'est comme ça ».

Les élèves, via leur délégué de classe, demandent au professeur principal de la classe de dire au professeur de ne pas compter la note, quitte à refaire un autre devoir. La réponse du PP est : « Je vois cela avec mon collègue », sans autre explication.

Les parents de certains élèves rencontrent le professeur concerné pour explication. La réponse du professeur se résume à : « Ils avaient le Temps nécessaire, je connais mon travail. »...

Patrice CNIRS... suite et pas fin... suggestion citoyennes

Parole trahie

Parent d'élève, j'ai engagé mon enfant, élève de 6e, dans l'établissement public innovant. De St Martin Valmeroux (Cantal).

Or, j'ai découvert après coup que l'Institution même lui dénie le droit d'existence, puisqu'elle lui refuse le statut d'établissement public local d'enseignement (EPL). Après avoir manifesté la volonté de fermer l'établissement au bout d'un an de fonctionnement, les autorités menacent à nouveau de le fermer à la rentrée 2003. Or il semble que cela soit le lot de tout établissement s'engageant non seulement dans des pratiques innovantes, mais aussi dans une démarche de projet et de démocratie participative, tel que prescrit par les lois d'orientation et de décentralisation.

Comment, en tant que parent accordant encore un immense crédit de confiance à notre service public de l'éducation nationale, accepter l'idée de voir son enfant entraîné dans un établissement précaire ?

Qu'est-ce que ce discours officiel sur la démocratie participative qui impose aux

partenaires : parents, élus, citoyens, de formidables déperditions de temps et d'énergie ? Qu'est-ce que ce mépris de l'intérêt de l'enfant qu'on déplace comme un pion ? Quel exemple lui donnons-nous quand on le rend témoin direct des incohérences de nos responsables institutionnels et politiques, de leur incapacité à mettre en œuvre les principes élémentaires de la parole démocratique ? Pire qu'un gâchis, c'est de la parole non tenue, de la malhonnêteté, une escroquerie à la démocratie que même la justice a condamnée.

NB Soyons attentif à la prochaine réunion plénière du CNIRS, le 31 octobre. Je plaide pour un meilleur accès à l'information et fais les suggestions suivantes :

Accès (sur le site par exemple)

- Au calendrier et aux comptes rendus des réunions plénières et commissions de travail
- Au projet pédagogique des établissements
- À la liste des participants aux séminaires des 4, 15 et 16 mars, afin de poursuivre de fructueux échanges engagés ce jour-là.

Etc.

Jacqueline Boucher

Rentrée

Septembre 2000 ; j'arrive dans un nouvel établissement. Sur mon bureau de principale est posé le BO du mois de juillet, qui nous demande de refaire nos règlements intérieurs pour les rendre conformes aux principes généraux du droit. Chic ! C'est un de mes dadas, ça va être tout de suite l'occasion de faire travailler collectivement ce collègue, dont je sais qu'il nage depuis plusieurs

années dans de graves conflits, entre autres au sujet des sanctions.

Janvier 2001 : le travail est lancé : le samedi matin, le mercredi après midi, tard le soir, tout le monde planche avec sérieux et avec plaisir. Il y a même des élèves, des parents et quelques ATOSS.

Juin 2001 : le règlement est écrit, magnifique ! Je remercie chaleureusement toute l'équipe pour ce beau travail et je déclare : « Bon, maintenant, il va falloir l'appliquer et le faire vivre, nous n'avons pas fini... » Un ange passe.

Décembre 2001 : un vendredi à 13 h 30, les professeurs refusent de prendre les élèves. Le matin, un élève a agressé une collègue verbalement et violemment et l'a même bousculée.

Scandale ! Haro sur le coupable ! Tempête pendant les quinze jours avant le conseil de discipline aux cris de « Tolérance zéro ! ».

Noëlle Villatte

Lyrisme

La mer, la mer, toujours recommencée...

Des eaux mortes où pourrissent les voiliers hier fringants. Des vagues qui se perdent dans les sables. La houle qui part du fond, roule depuis l'horizon, se gonfle insensiblement et se soulève avec force pour saper la dune et l'abattre.

Accepter les tempêtes et les marées basses, se méfier des bonaces souillées de vase, accompagner la houle toutes voiles dehors pour quelques escales de démocratie.

Et toujours, toujours, recommencer.

Michèle Amiel.

Anticipation

Futur simple ?

En ce temps-là, les enseignants du collège U² auront peaufiné en juin, avec le principal, la CPE et les aide éducateurs, le programme et le contenu du travail à mettre en place durant les trop courtes journées de pré-rentrée.

C'est ainsi que, début septembre, ils se seront retrouvés avec les nouveaux collègues et les autres acteurs adultes (surveillants, AS, infirmière) à décrypter et évaluer des séances de cours filmés l'année précédente dans l'établissement. Ces séances auront été choisies comme autant de moments faisant problèmes par rapport au rôle de l'enseignant quant à son rapport à l'autorité d'une part, quant à la mise en place des conditions de mise au travail « seul et sans aide » d'élèves d'autre part. Ils auront pu assister à une séance d'EPS où des filles se jettent à la figure des ballons de basket ; à un cours de français où les insultes entre un garçon et une fille s'échangent dans un climat de violence verbale exemplaire, et à un cours de maths où un élève passe son temps, hors du regard de l'enseignant, à mimer efficacement les signes extérieurs d'un élève actif.

Ils auront débattu alors de la diversité des réactions individuelles (évitement, sanctions, désarroi) qu'ils auraient face à ces situations. Du coup, ils auraient de fait accepté tout à la fois les différences qui les constituent comme professionnels et la nécessité de construire ce qui peut (leur) être commun.

C'est ainsi qu'ils décideront de préparer collectivement une séquence d'accueil des élèves et proposeront un dispositif où ces derniers auront

à répondre, individuellement, puis par groupe aux questions « c'est la rentrée es-tu content(e) ? Donne trois raisons positives, trois raisons négatives » et « comment serait selon toi, un collègue idéal ? ». Affiches, poèmes, discours argumentatifs ou explicatifs à l'appui.

Ils auront également évoqué le programme de l'heure de concertation hebdomadaire qu'ils auront instituée : ils sauront ainsi qu'ils travailleront cette année là, en parallèle et à partir de commissions thématiques, sur les modalités des élections des délégués élèves, sur celles nécessaires à l'accueil individualisé des familles trois fois dans l'année (quelle écoute ? Quel message ?) que celle du SAS où ils accueilleront - grâce à un « trou » institué dans leur emploi du temps - les élèves qui « péteront les plombs, sur celles des « rituels » qu'ils auront réfléchi en commun, (protocoles d'entrée des élèves en classe, différenciation du « bonjour » aux élèves, mots d'ordre à afficher dans chaque classe (« respect » « une minute on réfléchit »...))

Du coup, ils pourront individuellement reprendre en classe, la réflexion renouvelée à chaque début d'année, sur les règles de vie. (Certains accepteront les chewing-gums et d'autres pas. Et ce sera bien ainsi) Ces règles auront valeur contractuelle pour un an et, ils tiendront les punitions qui les complètent nécessairement.

C'est ainsi qu'ils auront renforcé les liens sociaux dans le groupe classe où ils s'efforceront de repartir (avec rotation des tâches), les rôles (chargés du cahier de texte, minuteur des temps de parole, scribe des erreurs du prof etc.) de chacun. Les Professeurs principaux pourront alors faire de certaines heures de vie de classe, l'occasion de pratiquer des conseils d'élèves, débattant des

² U ... comme Utopia

questions à l'ordre du jour fixées à partir des propositions déposées dans la boîte à idées.

Ayant rendu aux élèves – dans bien des lieux et bien des temps - leur liberté d'acteurs d'autant plus autonomes que le cadre aura été fixé de manière négociée, les enseignants pourront (enfin) s'approcher de ce qui est le lieu crucial de leur intervention professionnelle : la construction d'un rapport au savoir où chacun puisse s'autoriser, « s'auteuriser », à agir pour soi et pour les autres...

En ce temps-là, grâce au CRAP, au GFEN, à l'ICEM, et tutti quanti, les enseignants auront certainement résolu la question des dispositifs d'apprentissage (dialectique de l'individu et du collectif) qui permette déjà aujourd'hui, aux « bien-nés », la décontextualisation dont Meirieu, Rochex, et bien d'autres chercheurs nous rappellent qu'elle permet d'échapper à l'enfermement pédagogique dans une action contingente (trop souvent occupationnelle) pour atteindre à une activité intellectuelle émancipatrice.

Guy Lavrilleux

Échos

Après deux heures de « parole démocratisante », **on se demande...**

Est-ce que l'on a vécu un débat démocratique /démocratisant ?

Un groupe de personnes adultes chargées d'éducation sait-il se servir des règles de débat acceptées unanimement au départ ?

Est-ce démocratique /démocratisant, lors d'un débat ; que le modérateur n'intervienne que pour en faire la gestion du temps et de l'espace ? L'est-il qu'il prenne la parole pour exprimer ses

arguments personnels ou pour porter des jugements sur les différentes interventions ?

Est-ce démocratique /démocratisant de prendre la parole pour parler d'un sujet qui nous intéresse particulièrement, plutôt que de faire l'effort de répondre aux questions posées /proposées par le modérateur d'un débat ?

Est-ce démocratique /démocratisant de s'abstenir, lors d'un vote en vue d'une prise de décision ? L'est-il de ne pas faire usage du droit à la parole lors d'un débat ?

Est-ce une exigence démocratique ou bien pédagogique que de faire prendre la parole à toutes les personnes présentes lors d'une interaction verbale ?

Parler sur la parole démocratisante permet-il mieux que les jeux de rôles d'accéder à un savoir ?

Est-ce démocratique /démocratisant de faire publier, dans les journaux scolaires, tous les textes critiques de tous les élèves qui ne se reconnaissent pas dans le travail du professeur ou de l'institution ? Qui censure ?

Est-ce démocratique /démocratisant de croire /faire croire qu'« il y a a priori des valeurs partagées » ? Finalement, est-ce démocratique /démocratisant que l'ON SE DEMANDE ?

Claudine Pages, Nathalie Rahhou, Chantal Maziou, Ana Da Silva

Digression

Le débat est essentiel à toute démocratie, à son exercice comme à son apprentissage. Il suppose beaucoup de conditions : rigueur et information préalable notamment : on ne dit pas n'importe quoi n'importe comment.

Mais il peut, sinon avoir besoin d'adjuvants, du moins bénéficier de circonstances aidantes. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le bistro est un lieu de discussion. Tout près du lycée Monod, rue Soufflot, la Gueuze (avec un z, réclame non payée) offre (façon de parler) un choix impressionnant de bières. Nous en tâtâmes à la pause, nous y demeurâmes un peu plus longtemps. Nous nous apprîmes mutuellement, comme l'enseignement fut longtemps mutuel - bien des choses sur la bière (cela s'apprend aussi, le Scotch qui n'est pas que du whisky n'est pas la Stout, etc.), le poireau qu'on trouve dans la flamiche picarde, le CRAP, la vie. Nous voilà munis... de munitions. Excusez-nous pour la digression.

M. F, J.

Réflexions

Le féminin de citoyen

Dans une traduction littérale, ma carte d'identité dit encore « Carte d'Identité de Citoyen National ».

Et cela parce que je suis portugaise. Si j'avais été française, j'aurais eu le droit à une « Carte d'Identité Nationale » Je suis une femme et « citoyen », au féminin, se dit « citoyenne ». Pourtant je n'ai droit qu'à une carte de citoyen. Mais... si, à l'école, je me trompe sur la formation du féminin des noms, que ce soit en classe de portugais ou de français, je sais bien que je n'aurai droit qu'à être corrigée avec empressement et au stylo rouge.

S'il est pertinent de préciser le vocabulaire dont on se sert, de préciser notamment la différence sémantique entre l'expression « relation pédagogique » et « rapport pédagogique » (comme l'a fait M. Jean-Yves Rochex), entre l'expression science politique au singulier et la même expression au pluriel (comme l'a fait M. Michel Tozzi), alors il est peut-être tout aussi pertinent que l'on s'interroge sur l'utilisation ma(gre)ssive du masculin universel dans un colloque sur la démocratie et dont l'un des ateliers thématiques s'intitule justement « la parole démocratisante ». Et alors je me souviens (c'est plus fort que moi) d'une élève qui, au bout d'une heure d'un cours sur « les grands hommes politiques », demandait à son professeur d'histoire s'il y avait aussi de grandes femmes politiques. Et je me souviens de ma collègue et amie Fina qui me décrivait les dessins de ses élèves de 6^e où aucune femme n'avait été représentée tant le manuel scolaire insistait que l'homme avait découvert l'écriture, que l'homme avait découvert le feu, que l'homme inhumait ses morts, que l'homme avait commencé à cultiver des végétaux, que l'homme etc., etc. Et je me souviens encore des grammaires qui dis(ai)ent que certains noms qui ne s'appliquent habituellement qu'à des hommes n'ont pas de forme féminine, comme c'est le cas, en français, d'« auteur », « écrivain », et, comme vous savez, « professeur ».

En effet, qui donc pourrait bien contester que c'est à la fois très démocratique et démocratisant que de faire dire à des élèves que « Madame de Sévigné est un grand écrivain » ou bien encore que « Madame X est un excellent professeur » ? Et le problème c'est que je suis tout à fait d'accord avec M. René Remond (historien de la vie politique et

Président de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, entre autres) au sujet de l'importance de l'éducation civique lorsqu'il affirmait qu'il faut apprendre/enseigner ce qu'est la politique, qu'il faut créer des réflexes de participation au pouvoir. Mais voilà, comment peut-on travailler dans ce sens et voir que partout, et depuis aussi tôt que la maternelle, on entend parler des droits de l'homme et des hommes politiques, c'est-à-dire que l'on continue, au XXI^e siècle et depuis presque dix siècles, de faire une utilisation politique du mot homme au sens d'« être humain ».

En effet, vous voyez bien où je veux en venir, ou alors vous n'avez pas remarqué le nombre de fois que l'expression « hommes politiques » a été utilisée, aussi bien par les conférenciers que par les intervenants dans le débat qui s'en est suivi - et, si ce discours avait eu lieu en langue portugaise, on ne l'aurait que trop mieux (re) marqué, puisque si l'article « les » français s'emploie aussi bien pour le genre masculin que féminin, ce n'est pas le cas de ma langue qui distingue « os » pour le masculin et « as » pour le féminin. Et ceci sans parler bien évidemment du nombre d'occurrences du terme citoyen utilisé au masculin dans le sens de citoyen/citoyenne ou encore de bien d'autres aspects. Mais, pour ne pas trop vous ennuyer avec ça et pour essayer de répondre en quelques mots à l'appel d'Andrée Desvaux dans le dernier paragraphe de son éditorial du premier numéro du journal du CRAP, *Apprendre et vivre la démocratie à l'école*, il faut bien dire que ça ne colle pas tout à fait à la « transposition didactique » que Madame Annette Bon a faite lors de l'ouverture de ce colloque, c'est-à-dire à sa définition provisoire du terme « démocratie » dans le contexte de l'école. Et admettons-le, ça entre bien un petit peu en contradiction avec la

conviction qu'elle y exprima. J'ai pris note de l'une de ses phrases qui disait « cohérence entre les idées et les actes des adultes ». Je dirais peut-être presque la même chose : cohérence entre les idées, les actes et la parole des adultes. Ce qui nous est le plus souvent bien difficile, surtout lorsqu'il s'agit de toucher à quelque chose d'aussi sacré que la grammaire, surtout lorsqu'il s'agit d'un enjeu aussi grand que le langage. Ana da Silva, Escola Superior de Educação de Santarém, Portugal.

À quelles conditions des choix de savoirs sont-ils démocratisants ?

On peut tenter quelques réponses.

Si les savoirs sont accessibles au plus grand nombre, s'ils visent à contribuer à la formation d'un citoyen éclairé, ou encore si ce choix a pour objectif d'offrir à tous l'ouverture vers les formations jusque-là très fermées... Nous sommes cependant, dans de nombreuses disciplines, dans la situation étrange où les choix affirmés dans les programmes sont plus novateurs que les pratiques. Témoin : l'enseignement des sciences, porteur de valeurs magnifiques et souvent traduit au quotidien par du bourrage de crâne (au lycée notamment).

CHARADES

Mon premier n'abolira jamais le hasard
Mon second ne suffit pas pour devenir parole
À mon troisième, il manque la pédagogie avec un grand P
Mon quatrième est une manie ridicule
Mon cinquième a des problèmes avec la vérité
Mon sixième se fait à moitié pardonner
Mon tout est la formule de politesse qui sera utilisée dans les lettres de l'école future.

Mon premier n'est pas inconditionnel
Mon second ne protège pas que les faibles
Le cri de mon troisième est une sorte de ricanement déplaisant.
Mon quatrième déteste les obtus
Mon tout est la condition de l'accès du sujet à la dimension sociale